



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 006, Mars 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

*[revue.akiri-uao.org](http://revue.akiri-uao.org)*



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE)CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL** : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel** : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor** : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID** : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.



## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...



### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Études hispaniques

1. **La pragmatique en la enseñanza del ELE/ L2:  
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**  
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA ..... 1-19

#### Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*  
de William Aristide Nassidia Combarry**  
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :  
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**  
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**  
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**  
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, ..... 73-88

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**  
DAO Nébremy ..... 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :  
reconstruction et déconstruction d'une communication**  
Adama KODJO..... 108-124

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :  
le cas du chantier école de Wargoandga**  
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO ..... 125-138

#### Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique  
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**  
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans  
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**  
YAPI Fulgence Thierry ..... 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :  
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**  
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :  
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***  
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école  
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**  
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration  
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**  
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation  
en milieu rural burkinabè**  
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA ..... 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles  
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**  
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol  
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,  
à travers des outils de la télédétection**  
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO ..... 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun  
au Burkina Faso de 1991-2021**  
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement  
et la santé à Korhogo**  
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département  
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,  
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques  
À Brazzaville en république du Congo**  
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :  
une question de distance ?**  
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo ..... 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée  
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**  
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY ..... 372-386

### Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**  
Ndéné MBODJI ..... 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :  
une analyse bioéconomique de la crise environnementale**  
ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin ..... 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :  
à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**  
Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU ..... 418-429

### Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre  
dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**  
Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique  
au Burkina Faso**  
Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**  
Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,  
Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY ..... 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral  
chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour  
du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Yéchinmédjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les  
communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**  
Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet  
de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**  
Appolinaire D. GNANVI ..... 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre  
le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**  
Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,  
Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

### Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,  
cas des étudiants du département de français de Waddan**  
Fodé Baba KEITA..... 544-557

### Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation  
of Cameroonian women in politics**  
Stanley Chung DINSI..... 558-575

## **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**

**Sébastien GUIPO**

*Laboratoire des Systèmes Politiques, Économiques, Religieux et Culturels (SYPERC),  
Université Joseph KI-ZERBO,  
Ouagadougou - Burkina Faso,  
Email : [guiposeb@gmail.com](mailto:guiposeb@gmail.com)*

### **Résumé**

Dans le cadre de la coopération au développement, les Pays-Bas ont initié et financé des projets et programmes de développement au Burkina Faso. C'est dans ce cadre que la province du Zoundwéogo, dans le Sud-Ouest du pays, a bénéficié des investissements néerlandais, à travers les actions du projet pour le développement intégré du Zoundwéogo (PDI/Z) entre 1983 et 2006. Cette étude vise à apprécier la corrélation entre les activités de ce projet et le dynamisme du niveau de vie de la population provinciale, à travers une approche historique. L'objectif recherché est d'apprécier les résultats de la stratégie développementaliste préconisée par les investisseurs. La réalisation de cette œuvre a obéi à une certaine méthodologie. Elle s'est focalisée sur une revue de littérature ayant trait au sujet de recherche et à une étude de terrain dans l'espace considéré. Nos travaux ont permis de constater que, malgré la noblesse des opérations, des facteurs endogènes et exogènes ont entravé l'atteinte des objectifs fixés. D'où la persistance de la pauvreté au niveau de notre espace d'étude, posant ainsi la problématique des stratégies de développement exogène dans les pays africains.

**Mots-clés :** impact - coopération au développement - développement intégré - développement socioéconomique - pauvreté.

## **Dutch cooperation and socio-economic development in Burkina Faso: the case of the PDI/Z (1983-2006)**

### **Abstract**

As part of its development cooperation, the Netherlands has initiated and financed development projects and programmes in Burkina Faso. It is in this context that the province of Zoundwéogo, in the south-west of the country, has benefited from Dutch investment, through the actions of the project for the integrated development of Zoundwéogo (PDI/Z) between 1983 and 2006. This study seeks to assess the correlation between the activities of this project and the dynamism of the standard of living of the provincial population, using a historical approach. The aim is to assess the results of the development strategy advocated by the investors. The production of this work followed a certain methodology. It focused on a literature review relating to the research subject and a field study in the area under consideration. Our work revealed that, despite the nobility of the operations, endogenous and exogenous factors have hampered the achievement of the objectives set. Hence the persistence of poverty in the area under consideration, raising the issue of exogenous development strategies in African countries.

**Key words:** impact - development cooperation - integrated development - socio-economic development - poverty.

## **Introduction**

À l'image des pays en voie de développement, le Burkina Faso mène depuis son accession à l'indépendance, des politiques de développement s'inscrivant dans la recherche de solution pérenne pour l'épanouissement de sa population. Les efforts des décideurs sont le plus souvent appuyés par des nations développées, dans le cadre de la coopération au développement. C'est dans cette optique que la province du Zoundwéogo, l'une des trois provinces de la région du Centre-Sud, a bénéficié d'importants investissements de la part des Pays-Bas, à travers les actions du projet pour le développement intégré du Zoundwéogo (PDI/Z) entre 1983 et 2006. Le choix de l'espace temporel s'explique par le fait que l'année 1983 marque le début des interventions néerlandaises dans la zone de Manga, chef-lieu de la province du Zoundwéogo et 2006 correspond à la fin des investissements néerlandais dans cette entité administrative. L'inexistence d'une étude historique permettant d'analyser l'impact de ces investissements sur la dynamique des conditions de vie de la population dans ladite province justifie le choix de ce thème. La présente étude tente de répondre à la problématique suivante : les activités du PDI/Z ont-elles permis d'améliorer les conditions socioéconomiques d'une frange importante de la population dans sa zone d'intervention ? L'objectif recherché est d'apprécier les résultats de la stratégie développementaliste préconisée par les investisseurs. La résolution de cette problématique nous amène à vérifier trois hypothèses. La première porte sur la justesse des stratégies de développement de la coopération néerlandaise ; la seconde tente d'élucider l'adéquation entre les investissements du PDI/Z et les besoins réels de la population et la troisième, au vue de la persistance de la pauvreté dans la province, tente d'analyser les raisons à la base de cette situation. Cet article apporte une modeste contribution au débat scientifique sur la pertinence des aides bilatérales reçues par les pays du Sud. Dans la présente étude, la notion d'impact économique est étudiée à partir des retombés de l'agriculture et de l'élevage sur le niveau des revenus des populations au cours de la période étudiée. Quant à l'impact social, il est abordé sous l'angle de l'amélioration de la couverture sanitaire et de l'accessibilité à l'eau potable.

La réalisation de cette œuvre a obéi à une certaine méthodologie. Elle s'est focalisée sur une revue de littérature ayant trait au sujet de notre recherche, notamment les différents rapports de ce projet de développement. Cela nous a permis de cerner les contours de la coopération entre le Burkina Faso et les Pays-Bas et d'approfondir nos connaissances sur les investissements du PDI/Z dans la province du Zoundwéogo. Nous avons également eu recours à une enquête de terrain au niveau de l'espace de notre étude.



Les résultats de notre travail sont structurés en trois principales parties : la première donne un aperçu de la coopération Pays-Bas/Burkina Faso, la seconde se veut une étude analytique des interventions du PDI/Z au plan économique et social et la troisième se focalise sur la dynamique du niveau de vie de la population à l'aune des activités du PDI/Z et les raisons explicatives de cette situation.

### **1. Aperçu de la coopération Pays-Bas/Burkina Faso**

Dans les années 1970, une grande sécheresse a touché toute la zone sahélienne. Cela a valu aux pays sahéliens, dont le Burkina Faso « une forte propension à l'aide, 44 \$ US par an et par habitant de 1975 à 1981 » (CILSS-Club sahel, 1989 : 16). C'est dans ce contexte que débute en 1975, les interventions des Pays-Bas au Burkina Faso avec pour objectif l'amélioration des conditions de vie de la population de ce pays (I. Mandé, 1990 : 7), à travers une philosophie particulière.

#### **1.1. Les stratégies d'intervention de la coopération néerlandaise au Burkina Faso**

Afin de parvenir à leur objectif et compte tenu du fait que 87,3 % des Burkinabé évoluent en zone rurale (INSD, 1989 : 155), la coopération néerlandaise a orienté ses actions vers le développement rural dès le début des années 1980. De plus, plutôt que d'étendre ses actions à l'échelle du territoire national, elle a circonscrit ses activités dans des entités administratives aux dimensions modestes : la provinciale. D'où la notion de développement local. Cette approche avait pour but d'impacter plus les populations bénéficiaires, mais aussi pour donner plus de visibilité et de notoriété à leurs actions. Il convient de souligner que le choix des zones d'interventions se faisait d'un commun accord avec le gouvernement burkinabé. La stratégie utilisée était la politique du développement intégré qui renvoie en réalité à un ensemble de politiques visant à promouvoir le développement dans les pays du Sud. D'une manière générale, l'approche méthodologique de type participative est la base des actions de cette politique. Cette stratégie vise à amorcer un processus de développement autogéré et entretenu qui puisse se poursuivre après l'exécution d'un projet au sein d'une communauté donnée. Il est un mode de pensée développementaliste dont la logique est d'apporter le développement de l'extérieur après avoir analysé les besoins des communautés. En effet, « le développement se fait aux moyens des projets ; de formules techniques et financières bien définies dont l'application est limitée dans le temps, dans des fonctions et dans l'espace » (J.M. Servet, 2003 : 44). Ce modèle de développement a une approche basée sur un principe fondamental, celui de susciter la participation active et responsable des communautés rurales de base, en vue de la réalisation d'actions économiques et sociales visant à surmonter les contraintes au niveau de la production,



de la transformation et l'écoulement des produits, dans le respect des lignes directrices d'un plan quinquennal. Toute action est identifiée et programmée à partir de ce que la population veut et pour ce dont elle est prête à s'engager (PDI/Z, 1998 : 4). Cette stratégie va être expérimentée dans la province du Zoundwéogo à travers le PDI/Z.

## **1.2. Genèse et évolution du PDI/Z (1983-2006)**

En 1970 avec l'appui financier du PNUD, l'organisation mondiale de la santé (OMS) a entrepris un vaste programme d'éradication de l'onchocercose au Burkina Faso (C. consultants, 1998 : III). En effet, la présence de la simulie (vecteur de cette maladie) avait amené les populations à désertier massivement les zones infestées. L'éradication a concerné les vallées des fleuves Volta et de leurs affluents. Cette zone fut divisée en plusieurs portions dénommées « unités de planification (UP) ». C'est dans le cadre du repeuplement de ces portions libérées de la simulie, que les gouvernements burkinabé et néerlandais ont convenu de développer un projet dans la région de Manga, dénommée UP<sub>3</sub>. Ce projet a débuté ses activités en 1975 par l'installation de migrants volontaires majoritairement originaires de l'actuelle région du Nord, aride, densément peuplée et durement éprouvée par la sécheresse de 1973-1974. Après cette opération, il s'en est suivi la phase de mise en valeur de cette entité. D'où la création en 1983, du projet pour le développement intégré de l'unité de planification n°3 (UP<sub>3</sub>). En 1986, au début de sa deuxième phase UP<sub>3</sub> devient le projet pour le développement intégré du Zoundwéogo (PDI/Z) pour tenir compte de la dénomination officielle de son champ d'action. Ladite province est une entité administrative de 3 453 km<sup>2</sup> (soit 1,26 % du territoire national), créée le 15 Aout 1984, dans le cadre de la redéfinition du territoire national.

La stratégie préconisée par la coopération néerlandaise est le développement intégré. Comme nous l'avons souligné plus haut ce type de développement se matérialise par le biais de projets, de formules techniques et financières bien définies dont l'application obéit à un échéancier bien précis, dans un espace déterminé (J.M. Servet, 2003 : 44). Cette stratégie vise à préserver le milieu, d'accroître la production agricole, pastorale et d'améliorer le cadre de vie des populations par des investissements sociaux et économiques. L'objectif est le renforcement des organisations locales afin de leur conférer à terme et progressivement le pouvoir d'initiative des actions, le pouvoir de décision, le pouvoir de gestion et le pouvoir de négociation (PDI/Z, 1996 : 4). C'est une philosophie où l'amorce du processus de développement est suscitée de l'extérieur à travers la conception et l'application des projets de développement dans une tierce société. Au terme de la troisième phase du PDI/Z en 1998, les gouvernements burkinabé et néerlandais ont convenu de la poursuite des activités du projet en vue de consolider et renforcer les acquis.

Cependant à la fin des années 1990, la coopération entre ces deux pays a connu une mutation au niveau des orientations qui se sont traduites par un accroissement de l'appui sectoriel. Cela a entraîné « la conversion des projets en un financement de programmes sectoriels dans les secteurs du développement rural » (PDI/Z, 1998 : 25). La prise en compte de cette nouvelle donne s'est traduite au niveau de la province du Zoundwéogo par l'élaboration et la mise en œuvre en 1999, du programme pour le développement local du Zoundwéogo (PDL/Z). Dans ce sens, ce programme est une continuité du PDI/Z. Le PDL/Z a cependant opté pour l'approche « demande ». En effet, les activités de ce programme vers les villageois se limitaient à l'information sur son approche. Il attendait les demandes des villageois ou de leurs organisations pour soutenir leurs initiatives et leurs actions, desquelles ils devaient être toujours les premiers responsables pour l'exécution. Le PDI/Z était doté de moyens appréciables. Sur le plan humain, il avait un personnel estimé à une centaine d'agent, constitué de fonctionnaires détachés, de contractuels recrutés par le projet et des conseillers techniques expatriés. Cela permettait à la structure de disposer d'une diversité d'expertises. Le budget total du projet entre 1983 et 1994 « se chiffre à environ 6 800 CFA par habitant et par an » (PDI/Z, 1996 : 13). Celui de la phase III (1994-1998) était de 6 693 000 000 FCFA (PDI/Z, 1998 : 2). En ce qui concerne le PDL/Z, il avait une « équipe légère » moins d'une vingtaine de personne, mais avec des moyens financiers relativement importants. Le budget de l'exercice total (1999-2006) s'élevait à 5 664 020 000 FCFA (PDL/Z, 2006 : 18). Ces divers moyens ont été mobilisés pour l'amélioration des conditions de vie de la population du Zoundwéogo, à travers les investissements dans le domaine socioéconomique.

## **2. Les investissements du PDI/Z dans les secteurs socioéconomiques et leur impact dans la province du Zoundwéogo (1983-2006)**

Le PDI/Z a orienté ses actions vers la modernisation des secteurs productifs : l'agriculture et l'élevage, piliers de l'économie provinciale, voire nationale. Il a également investi dans le social, notamment dans le domaine de l'hydraulique et de la santé.

### **2.1. Les interventions du PDI/Z dans le secteur agropastoral : activités et bilan**

Les interventions ont concerné les aménagements antiérosifs qui visent la conservation, la défense et la restauration des terres cultivables. Au terme de cette activité en 1998, les « diguettes en terre et en pierre ont été aménagées sur 23 000 hectares » (PDI/Z, 1998 : 7). Cette superficie représente 38% des 60 000 hectares emblavés chaque année dans la province. On note aussi les aménagements des bas-fonds, permettant aux producteurs de riz de la province de faire passer les superficies emblavées de 1 827 ha en 1993/1994 à 4 028 ha en 1995/1996.

Les aménagements ont aussi concerné les périmètres maraîchers. Le PDI/Z a financé la construction de soixante-quinze (75) puits, aussi bien dans les jardins déjà existants que ceux réalisés par la suite. Le projet a aussi permis l'approfondissement de trente-deux (32) puits déjà existants. Cela a contribué à améliorer d'avantage la disponibilité en eau au profit des jardiniers. Dans le cadre de la modernisation de l'agriculture, les actions du PDI/Z ont permis la vulgarisation de la charrue et des engrais chimiques et organiques. Selon une enquête menée auprès de cent (100) ménages en 1996, le taux d'impact de la mécanisation agricole était de 82 % et près de 15 % des producteurs possédaient une fosse fumière (H. Ilboudo, 1996 : 24). Accroissement de la productivité rime aussi avec formation des producteurs. À cet effet, les différents ateliers de formation ont connu la participation de 11 044 producteurs, soit 36,5 % du paysannat de la province. Ces investissements ont eu un impact sur la production. En effet de 1979 à 1984, les superficies moyennes annuelles emblavées en maïs et en riz étaient respectivement de 600 et 400 hectares ; avec une production moyenne annuelle de 420 tonnes pour le maïs (soit un rendement de 0,7 t/ha) et 250 tonnes pour le riz (soit 0,625 t/ha). Les superficies emblavées en maïs et en riz ont connu au fil des campagnes, une ascension importante pour atteindre respectivement 15 847 et 3 735 hectares en 2006, avec une production de 19 602 tonnes pour le maïs (soit 1,23 t/ha) et 9 265 tonnes pour le riz (soit 2,48 t/ha). À la base de la croissance de la production se trouve certes, l'extension des surfaces emblavées mais aussi l'augmentation des rendements, démontrant ainsi une intensification de l'agriculture (DRAHRH/CS<sup>1</sup>, 2007 : 6). Cet essor est à mettre au crédit du PDI/Z qui avait mis un accent particulier sur ces deux spéculations, mais aussi sur les cultures d'exportation.

On note une évolution des surfaces emblavées, ainsi que de la production des cultures commerciales entre 1984 et 2005. En effet, les superficies ont connu une augmentation régulière à partir de 1985, notamment pour celles du coton, la principale culture d'exportation. La production était négligeable en 1984. Elle était de trente-neuf (39) tonnes de coton graine (ONAT, 1992 : 57), soit 0,04 % de la production nationale qui était de 88 134 tonnes (A. Schwartz, 1993 : 215). Selon Fasocoton, la société chargée de l'exploitation cotonnière dans cette région depuis 2004, la production a atteint en 2005, 18 051 tonnes, soit 2,51 % de la production nationale évaluée à 717 640 tonnes (Fasocoton, 2006). Au cours de la même période les rendements au niveau provincial sont passés de 0,5 t/ha à 1,24 t/ha, cette dernière donnée est supérieure à la moyenne nationale qui était d'environ 1,05 t/ha. Les raisons de cet accroissement résident principalement dans l'amélioration des techniques et méthodes de

---

<sup>1</sup> Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutique du centre-sud.



production. Certains de vendre totalement leur production, les producteurs ont l'avantage de connaître les prix d'achat de leur produit à l'avance ; ce qui leur permet, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes de déterminer les superficies à emblaver et les moyens à utiliser pour l'atteinte des résultats escomptés. À travers la promotion de cette spéculation, le PDI/Z en a profité pour enseigner à la population paysanne un certain nombre de techniques en vue d'obtenir de hauts rendements : labour, semi en ligne, utilisation d'engrais chimiques et organiques, obligation de l'assolement. La culture intensive du coton s'est vite propagée sur l'ensemble de la province, permettant à cette entité de devenir en 2006, une importante zone de production au plan national. Le PDI/Z a également activement œuvré à la vulgarisation des cultures maraîchères et de contre-saison dans la province. En 2005, plus de 200 personnes s'activaient dans une soixantaine de jardins aménagés autour de puits ou dans des bas-fonds, permettant de produire au cours de la campagne 2004/2005, 1 500 tonnes de tomates, 54,5 tonnes de maïs et 34,77 tonnes de niébé (PDL/Z, 2006 : 16). Presque méconnue en 1983, le PDI/Z a réussi aussi à faire de la province du Zoundwéogo l'une des grandes productrices de produits maraîchers. En plus des revenus monétaires qu'ils procurent aux producteurs, les cultures maraîchères sont un moyen efficace dans la lutte contre le sous-emploi, la pauvreté et l'exode rural que connaît le Burkina Faso.

D'une manière générale, ces plans de développement ont indiscutablement permis à travers la vulgarisation des diguettes antiérosives d'atténuer, un tant soit peu, les ruptures momentanées des pluies et la méthode traditionnelle de « l'agriculture itinérante sur brûlis », favorisant ainsi la « sédentarisation » de cette activité. Cette technique combinée à l'application de la fumure organique, ont eu pour effet la restauration des terres incultes, contribuant de ce fait, avec les défrichages et l'aménagement des périmètres et à l'extension des surfaces cultivées. La modernisation de l'agriculture s'est traduite par la semi-mécanisation, l'utilisation des engrais organiques et minéraux, ainsi que la vulgarisation des cultures financièrement porteuses. Le projet a aussi entrepris la promotion des activités pastorales.

L'élevage est la seconde occupation de la population au Burkina Faso. Cependant cette activité n'était pas développée dans la province du Zoundwéogo, et était surtout l'apanage de pasteurs peulhs transhumants. Pourtant, les conditions pédoclimatiques et écologiques y sont favorables. La sécheresse qui a frappé le pays dans les années 1970 a poussé les autorités à mettre sur pied le « projet élevage villageois » (PEV) avec pour objectif de trouver des zones « refuges » pour les animaux sahéliens. C'est dans ce contexte que dans la province du Zoundwéogo ont été créées trois (3) zones pastorales cumulant 34 235 ha entre 1974 et 1998 (MEF, 2004 : 75).

Conscient du poids économique de l'élevage en milieu rural et des atouts dont dispose la province, le PDI/Z a entrepris un certain nombre d'actions visant à promouvoir ce secteur. Environ 270 000 000 FCFA ont été investis, contribuant ainsi à l'installation de 1 500 éleveurs (PDI/Z, 1998 : 10). En 1993, le projet a énormément contribué à l'aménagement de ces zones par la réalisation de quatre (4) retenues d'eau pour l'abreuvement et quatre (4) parcs de vaccination (PDI/Z, 1998 : 10). D'autres aménagements y ont été réalisés, tel que la construction de pare-feu sur quatre-vingt-seize (96) km, la vulgarisation de cultures fourragères sur 250 hectares... Il a aussi procédé à la construction de bâtiments dont une mini-laitière en 1993, avec une capacité de traitement de 300 litres de lait par jour (PDI/Z, 1998 : 76-77). Les interventions du PDI/Z ne se sont pas seulement limitées aux zones pastorales. En 1995, en vue d'intéresser plus la population à cette activité, 1 902 activités de travail de groupe ont été organisées avec la participation de 41 759 personnes, dont 5 183 femmes. Les principaux thèmes abordés étaient l'entretien des bovins de trait, la construction des poulaillers modèles, le rationnement des aliments de bétail, l'embouche des petits animaux, la lutte contre les principales maladies des petits ruminants et de la volaille (PDI/Z, 1996 : 51-52). Au niveau de l'organisation des producteurs, l'activité la plus importante a été l'organisation de la gestion du marché à bétail à Kaïbo (le plus grand centre commercial de la province), construit par le projet en 1996. L'intérêt économique de ce secteur pour les ménages n'est plus à démontrer. Selon une enquête commanditée par le PDI/Z, dans une quarantaine de village de la province en 1995, des revenus tirés en dehors de l'agriculture, 92% proviennent de l'élevage. Toujours selon les résultats de cette même enquête, les ventes ont procuré un montant de cinq millions quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-dix (5 044 690) francs CFA de revenus aux ménages échantillon, soit un revenu moyen de plus de cinquante mille (50 000) francs CFA par ménage (H. Ilboudo, 1996 : 15). Pour une frange importante de la population, l'élevage est un moyen de subsistance, il procure des revenus pour faire face au besoin monétaire. À travers l'embouche, il s'est développé dans la province un élevage à caractère commercial. L'impact de l'élevage se dégage aussi à travers ses sous-produits. Le fumier est de plus en plus exploité, il a un effet d'entraînement sur l'agriculture. La promotion de l'élevage est de ce fait, un moyen efficace pour l'accroissement du volume d'échanges de la province et des ménages. Parallèlement aux investissements dans le domaine économique, une attention était également portée sur certains secteurs dans le domaine social.

## **2.2. Les interventions du PDI/Z dans le secteur social : activités et bilan**



Conscients du lien inextricable qui existe entre productivité et santé, les investissements néerlandais ont surtout concerné deux secteurs clés, l'accessibilité à l'eau potable et les soins de santé. Au 31 juillet 1979, le Burkina Faso comptait mille deux cent vingt (1 220) ouvrages modernes productifs, permettant la satisfaction de 16 % des besoins de la population en eau potable en milieu rural (MDR, 1979 : 38). La grande majorité de la population était donc obligée de consommer de l'eau non potable. Pourtant, « plus de 80% de toutes les maladies dans le monde en développement sont directement ou indirectement associées au manque d'eau et au manque d'hygiène » (T. Lloyd, 1985 : 62). Le corolaire de cette situation est que la mortalité et la mortalité infantile sont plus prononcées dans les pays pauvres. De ce fait, lutter contre ces phénomènes implique l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable. C'est dans ce contexte que les autorités politiques du Burkina Faso ont sollicité l'aide des Pays-Bas pour la mise en œuvre du programme hydraulique villageois. La réponse néerlandaise s'est faite dans la province du Zoundwéogo à travers l'intervention intensive du PDI/Z. On note la réalisation d'environ 500 puits aménagés et de forages. En 2003, la moyenne provinciale donnait un point d'eau (puits busés et forages à pompe) pour 275 habitants, contre 317 en 1996. La distance moyenne à parcourir pour atteindre un point d'eau afin de se ravitailler était d'environ 500 m en 2003 (MED, 2005 : 37). Cette couverture hydraulique de la province du Zoundwéogo était assez satisfaisante au regard de la norme nationale qui était d'un point d'eau pour 300 habitants. Cette disponibilité en eau potable se traduit par l'amélioration des conditions sanitaires des ménages. En effet les maladies hydriques<sup>2</sup> sont ainsi réduites. D'où des disponibilités en lits dans les centres de santé, des économies sur le budget de santé des ménages, une forte productivité due à la réduction des périodes d'invalidités, des enfants plus épanouis. Les femmes ainsi libérées des corvées eau peuvent s'adonner à d'autres activités lucratives. Ce sont donc des gains au profit des ménages.

Sur le plan sanitaire, en 1985 dans le sillage de « la déclaration d'Alma Ata (1978) », le gouvernement burkinabé a lancé l'approche « un village, un poste de santé primaire » pour l'atteinte de l'objectif « la santé pour tous en l'an 2000 » (Ministère de la santé, 2021 : 13). Dans la province du Zoundwéogo, en vue de soutenir les efforts du Gouvernement, le projet a construit dans chaque village un centre de santé et de promotion sociale (CSPS), composé d'un dispensaire et d'une maternité. Des pharmacies villageoises y ont été aussi installées. Le budget du PDI/Z, pour le volet santé est estimé à 353 millions de FCFA (PDI/Z, 1996 : 99). Ces investissements ont contribué entre autres à l'amélioration de la couverture sanitaire. En effet,

---

<sup>2</sup> Maladies diarrhéiques, infections cutanées, choléra, ...

le ratio par couverture théorique en CSPPS est passé de 9 517 habitants par CSPPS en 1995 (PDL/Z, 1998 : 16) à 8 662 habitants par CSPPS en 2004 (MED, 2005 : 39), au plan national ce ratio était à la même période (2004) d'un CSPPS pour 10 327 habitants (Ministère de la santé, 2008 : 26). L'installation des pharmacies villageoises et leurs équipements en médicaments essentiels génériques (MEG) permettaient à la population de disposer de produits pharmaceutiques à proximité et à moindre coût. Pour un échantillon de cent (100) personnes ayant eu des consultations, trente-cinq (35) ont recours aux pharmacies villageoises et quatre-vingt-neuf (89) aux MEG pour se ravitailler en médicaments (H. Ilboudo, 1996 : 8). Le volet santé incluait aussi la sensibilisation sur la planification familiale.

En somme, les interventions de la coopération néerlandaise au Burkina Faso dans les secteurs socioéconomiques étaient en adéquation avec les attentes de la population. Elles sont à la base de la démocratisation de l'accès aux services sociaux de base. Pourtant, les conditions de vie des bénéficiaires n'ont pas évolué positivement. La pauvreté a même gagné du terrain.

### **3. Les limites des interventions néerlandaises dans la province du Zoundwéogo**

Le but recherché, à travers les investissements néerlandais, était l'amélioration des conditions de vie de la population, en leur permettant d'engranger plus de revenu. Pourtant, les indicateurs ne militent pas en faveur de l'atteinte de cet objectif.

#### **3.1. L'évolution des indicateurs de développement dans la province du Zoundwéogo**

En 1997, plus d'une décennie après le début des investissements du PDI/Z, l'indice provincial de développement humain se situait à 0,200. Ce qui était inférieur à l'IDH moyen national (0,201). Quant à l'indicateur de revenu, une des composantes de l'IDH, il était négatif, soit -0,006 (MEF, 2004 : 68). Concrètement, cela se traduit par une grande pauvreté monétaire des ménages. Cette situation constitue un obstacle à l'épanouissement de la population car « la pauvreté est vécue comme une exclusion sociale, les pauvres n'ayant pas accès aux services publics... » (G. Lazarev et M. Arab, 2002 : 17). Au début des années 2000, les conditions de vie de la population provinciale se sont détériorées. En effet, en 2003, les résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) au niveau de la Région du Centre-Sud, ont révélé que la pauvreté avait gagné du terrain. Ils ont révélé que la proportion de la population vivant en dessous de la ligne de pauvreté était de 66,1 % en 2003, contre une moyenne nationale de 46,4 % (MED, 2005 : 8). L'écart entre ces deux données est important. Le seuil de pauvreté est une ligne théorique estimée à partir des besoins caloriques journaliers et de la structure des dépenses de ménages. En 1998, il était de 72 690 FCFA ; en 2003, il était passé à 82 672 FCFA (MED, 2005 : 8). Pourtant, depuis 1999 la lutte contre la pauvreté était le



leitmotiv des Néerlandais, « cette priorité fait référence aux exigences du développement humain, mais elle se fonde aussi sur l'argument qu'il n'y a pas de développement possible sans éradication de la pauvreté » (G. Lazarev et M. Arab, 2002 : 16). Ces indicateurs montrent des insuffisances dans la mise en œuvre de ce projet de développement. Il convient de souligner que : « la province du Zoundwéogo fait partie des zones du Burkina Faso qui présentent des conditions pédoclimatiques et écologiques favorables au développement agropastoral » (P. Yaméogo, 1992 : 11). Comment peut-on alors expliquer ce paradoxe ?

### 3.2. Les raisons endogènes et exogènes à la base de l'échec des actions du PDI/Z

Les limites des actions de ce projet sont surtout d'ordre structurel mais aussi exogène. Les facteurs endogènes sont liés aux insuffisances constatées pendant les phases d'exécutions du PDI/Z de 1983 à 2006. Ils sont de plusieurs natures. Cependant les plus notables sont l'élaboration des avant-projets de développement, les charges du personnel, le poids des dépenses de fonctionnement, les dépenses récurrentes et les stratégies de développement adoptées.

Les secteurs d'intervention des fonds néerlandais étaient définis par les autorités politiques du Burkina Faso. Les intentions et les attentes de la partie burkinabé étaient présentées sous forme d'avant-projet. Le problème était que « les avant-projets présentés par l'administration burkinabé sont en général faits sans soins, sans rigueur. Cette négligence conduisit les Néerlandais à exiger que les avant-projets soient faits par des bureaux d'études. Ce qui par conséquent, grève les budgets des projets » (I Mandé, 1990 : 55). L'illustration parfaite est fournie par le tableau suivant sur le budget de la dernière phase du PDL/Z.

**Tableau : budget du PDL/Z pour la période 2004-2006**

Code	Description	Montant (FCFA)
60 A 110	Personnel	202 620 000
60 A 120	Fonctionnement	157 200 000
60 A 140	Formation recyclage	32 100 000
60 A 150	Équipement / investissement	74 100 000
60 A 160	Appui technique	128 000 000
60 A 200	Bureaux conseils	540 000 000
60 A 300	Évaluation	42 000 000
60 A 400	Audit	18 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 194 020 000</b>

*Source : Rapport annuel budget du PDL/Z pour la période 2004, p 58-59.*

La ligne budgétaire consacrée aux bureaux conseils représente 45,22 % du budget total. Il convient aussi de souligner le poids des charges du personnel. De 1983 à 1994 « le budget total du projet se chiffre à environ 6 800 CFA par habitant et par an (...) Sans inclure l'assistance

technique expatriée, on arrive à environ 6 000 FCFA par habitant et par an » (PDI/Z, 1996 : 3). Pourtant, l'assistance technique expatriée n'était constituée que de trois Néerlandais au cours de cette période, à qui étaient consacrés environ les 1/8<sup>e</sup> du budget. Cette situation n'a pas évolué car la charge du personnel, forte de dix-huit agents (18), représentait environ les 1/6<sup>e</sup> du budget de l'exercice 2004-2006. Le personnel est aussi le principal bénéficiaire des dépenses effectuées dans le cadre du code 60 A 140 (appui technique). L'essentiel des 1 194 020 000 FCFA est consacré aux charges du personnel, des bureaux-conseils et aux frais de fonctionnement. Le volet investissement et équipement ne représente que 6 % du budget total. Les employés de ce projet étaient donc les principaux bénéficiaires de ce projet. Un autre aspect est la non-exécution des dépenses récurrentes.

Les dépenses récurrentes représentent :

l'ensemble des flux annuels des dépenses brutes de l'état et de ses agences, en monnaie locale et en devises occasionnées par le fonctionnement et l'entretien d'une capacité installée, génératrice de bénéfice socioéconomique, quel que soit la source de financement de ces dépenses, intérieure ou étrangère (CILSS-Club du Sahel, 1983 : 1).

En plus des investissements, elles sont indispensables pour permettre la pérennisation des acquis. Dans les normes, elles devaient être financées par l'État du Burkina Faso. Le problème qui se présente dans ce domaine est la faible mobilisation des ressources dans un pays pauvre qu'est le « pays des hommes intègres ». Les dépenses récurrentes sont aggravées par les charges du personnel fortement rémunéré. Le fait qu'elles ne soient pas assurées de façon optimale fait qu'il ne reste presque rien des investissements au terme du projet. En effet, le manque de sincérité de bon nombre de paysans quant à leur adhésion aux réalisations du projet, combiné aux dépenses récurrentes qui ne sont pas assurées de façon optimale font qu'il ne reste presque rien des investissements au terme des projets. La non appropriation des infrastructures par les bénéficiaires est l'élément clé de cet échec. Elle se justifie surtout par les stratégies d'approche initiées par les bailleurs de fonds.

La politique de développement intégré mise en œuvre dans la province du Zoundwéogo, à l'aide des fonds néerlandais, avait pour finalité de faire de la population les véritables artisans de leur propre développement. Force est de constater que les effets escomptés n'ont pas été atteints. Comme nous l'avons précédemment évoqué, les secteurs d'intervention des fonds néerlandais étaient définis par les autorités politiques du Burkina Faso. Mais, les investissements effectués par le PDI/Z (de 1983 à 1998) émanaient directement de la direction du projet. Des infrastructures et des soutiens multiformes ont été « offerts » à la population sans qu'elle n'ait

au préalable exprimé le besoin. Quant à la stratégie de l'« approche demande » pratiquée entre 1999 et 2006, a fini par faire du PDI/Z l'institution où le paysannat devait venir exposer leurs doléances. La réalité est que le véritable facteur de cohésion au sein des groupements des paysans était l'aide apportée par les Néerlandais. Dans ce cas de figure, les résultats comptaient peu aux yeux des bénéficiaires ; « cet argent ne nous a rien coûté, qu'importe s'il rapporte peu ». Les paysans étaient plus aptes à obéir aux recommandations du PDI/Z que de comprendre le but que ces plans tentaient de leur inculquer. Plutôt que d'enhardir le paysannat, l'aide néerlandaise a aidé à former de véritables assistés. Bon nombre des réalisations sont tombées en désuétude après 2006. Personne ne sent la nécessité de sauvegarder ces ouvrages. Comme quoi, « l'éthique de la propriété occidentale n'existe guère en Afrique tropicale » (R. Dumont, 1973 : 45). Les comités de gestion des infrastructures sociales ont volé en éclat. Les seuls groupements encore actifs sont ceux des producteurs de coton. Cela s'explique par le fait que les crédits octroyés aux producteurs doivent être mutualiser. On comprend ainsi l'extension de la pauvreté dans la province. Des facteurs exogènes peuvent être également avancés pour justifier les passifs du PDI/Z.

Parmi les facteurs exogènes, il convient de souligner la persistance de certaines valeurs culturelles contre-productives et l'explosion démographique. Malgré les campagnes de sensibilisation et de formation, certains producteurs restent réfractaires aux innovations introduites dans les méthodes et techniques de production. Ces paysans continuent à employer les méthodes de production traditionnelle et archaïque, inadaptées au contexte actuel où la recherche de la productivité est le maître-mot. De plus, les années de production céréalière excédentaire sont des périodes propices à l'organisation de funérailles qui grèvent les revenus des ménages. Les mariages représentent aussi des moments festifs où les récoltes sont « englouties » au détriment de l'épargne. Pour les paysans, l'organisation de funérailles et de mariages est souvent prioritaire par rapport à l'acquittement des frais de scolarisation de leurs progénitures. Il convient aussi de noter que l'un des éléments qui constitue un handicap pour l'essor économique et social de la province est la place de la femme. Malgré les campagnes de sensibilisation, elle continue d'être marginalisée au sein de la société. Pourtant, elles sont très actives dans les travaux champêtres, mais elles ne tirent pratiquement aucun revenu. Lorsqu'elle a un champ, celui-ci est généralement exigü et situé sur un sol peu propice. Dans toutes les localités de la province, nulle ne reconnaît le droit de la femme à disposer de la terre de façon permanente. Il n'est donc pas étonnant que les zones aménagées à leur profit se retrouvent pour la plupart aux mains des hommes. L'organisation sociale dénie aux femmes qui représentent

pourtant 53% de la population provinciale (MEF, 2009 : 29) le droit à la propriété foncière. Cette situation de dépendance freine toutes les initiatives et le dynamisme de cette importante frange de la population.

Un autre facteur qui a milité en défaveur de l'atteinte des objectifs du PDI/Z est l'explosion démographique que la province a connue. La combinaison de la forte natalité, en raison de la persistance des valeurs traditionnelles, que connaît la province du Zoundwéogo et l'arrivée massive des migrants, attirés par les facilités que leur offraient le PDI/Z, a représenté un handicap important pour son développement socio-économique. Selon les résultats des recensements démographiques que le pays a connus, la population provinciale en 1975 était de 91 524 habitants, elle est passée à 196 907 en 1996 (MEF, 2004 : 43). L'augmentation est considérable. Elle a plus que doublé en seulement vingt-et-un (21) ans. Le taux d'accroissement a été très élevé entre 1975 et 1985 soit 4,95 % avant de chuter à 2,15 % entre 1985 et 1996. À titre de comparaison, le taux national d'accroissement annuel entre 1975 et 1985 était de 3,51 % et de 2,38 % de 1985 à 1996 (MEF, 2004 : 43). Cette situation

s'explique en partie par la colonisation des vallées des ex-volta suite aux aménagements effectués depuis 1975. Ainsi on a pu enregistrer une croissance démographique exponentielle dans les villages des zones aménagées et leurs environs, avec un taux de croissance moyen de 35,3% entre 1975 et 1985 » (DRED/CS, 2005 : 25).

En 2006, la province du Zoundwéogo avait des effectifs résidents de 245 947, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,24 % depuis 1996 (INSD-RGPH-2006, 2009 : 47). Le deuxième facteur explicatif de cet accroissement est la forte natalité, signe de l'échec des campagnes de sensibilisation sur l'adoption du planning familial. Cette réalité est source de paupérisation de la population. En effet, les accouchements trop rapprochés fragilisent d'une part la santé de la femme et d'autre part entraînent le ralentissement des activités économiques qu'elles entreprennent. Autant d'obstacles à l'émancipation de la femme et à sa participation à la vie économique. À ce titre, le président américain L. B. Johnson (1900-1973), cité par A. Sawadogo, déclarait que : « cinq dollars investis dans la limitation des naissances, valent cent dollars investis dans la croissance économique » (A. Sawadogo, 1987 : 16). Enfin, cette inflation démographique est à l'origine du problème foncier qui sévit actuellement avec acuité dans la province.

## **Conclusion**

De 1983 à 2006, les Pays-Bas ont financé plusieurs plans de développement au profit de la population du Zoundwéogo sous des philosophies différentes. Les objectifs recherchés étaient nobles et même louables. Ces énormes investissements ont eu un impact sur le paysage socio-économique de la province du Zoundwéogo. Toutefois, force est de constater que les effets escomptés n'ont pas été atteints. Des problèmes structurels, une philosophie inadaptée liée à des pesanteurs culturelles et l'explosion démographique ont eu une influence néfaste sur les investissements du PDI/Z. Ces insuffisances nous invitent à plus d'analyse sur les stratégies des aides bilatérales et sur nos pratiques, car « la crise du développement (...) est d'abord dans une large mesure une crise des modèles et des pratiques, les uns et les autres le plus souvent inadaptés au milieu où ils s'appliquent, de sorte que les expériences de développement sont rarement des réussites » (C. Savonnet-Guyot, 1986 : 11-12). Cependant, ces plans ont eu le mérite d'exister. Ils entrent dans le contexte des tentatives qui visent à améliorer les conditions d'existence de la population du Burkina Faso. Les Pays-Bas ont eu le mérite de croire et d'œuvrer pour le progrès économique et social de la population du Burkina Faso.

## **Références bibliographiques**

CERÈS consultants, 1998, *Programme agricole de renforcement et d'appui structurels aux organisations locales dans la province du Zoundwéogo*, Ouagadougou, 60p.

CILSS-Club du Sahel, 1983, *Les dépenses récurrentes dans les pays du Sahel, Bilan et perspectives*, Ouagadougou, 24 p.

Compte rendu du conseil des ministres du 24 mai 2006, Publié le jeudi 25 mai 2006 à 16h57min, lefaso.net, <https://lefaso.net/spip.php?article14241>, consulté le 03/01/2024 à 22h08 mn.

Direction régionale de l'économie et du développement/Centre-Sud (DRED/CS), 2005, *Monographie de la province du Zoundwéogo*, Ouagadougou, 100 p.

Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du centre-sud (DRAHRH), 2007, *Campagne agricole 2006/2007*, 10 p.

Direction régionale de l'économie et du développement/Centre-Sud (DRED/CS), 2007, *Monographie de la région du centre-sud*, Ouagadougou, 106 p.

DUMONT René, 2012, *L'Afrique noire est mal partie*, nouvelle édition, Paris, éd Seuil, 256 p.



ILBOUDO Honoré, 1996, *Rapport de synthèse : étude impacts des activités du PDI/Z sur les populations du Zoundwéogo*, Ouagadougou, 27 p.

INSD, décembre 1989, *Recensement général de la population 1985 analyse des résultats définitifs*, 327 p.

INSD-RGPH-2006, 2009, *Analyse des résultats définitifs. Thème 6 : natalité-Fécondité*, 126 p.

LAZAREV Grigori et ARAB Mouloud, 2002, *Développement local et communautés rurales approches et instruments pour une dynamique de concertation*, Paris, Karthala, 124 p.

LLOYD Timberlake, 1985, *L'Afrique en crise la banqueroute de l'environnement*, Paris, éd Harmattan, 292 p.

MANDE Issaka, 1990, *La coopération néerlandaise au développement et le Burkina Faso de 1975 à 1985*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Ouagadougou, Université Joseph Ki-Zerbo, 74 p.

Ministère de l'économie et du développement (MED), 2005, *Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté*, Ouagadougou, 72 p.

Ministère de l'économie et des finances (MEF), 2004, *SPAT du Zoundwéogo 1998-2018*, Ouagadougou, 201 p.

Ministère de l'économie et des finances (MEF), 2009, *RGPH-2006 Monographie de région du Centre-Sud*, Ouagadougou, 195 p.

Ministère du développement rural (MDR), 1979, *Politique nationale de l'eau*, Ouagadougou, 52 p.

Ministère de la santé, 2008, *Annuaire statistique santé-2007*, Direction des études et de la planification, Ouagadougou, 259 p.

Ministère de la sante, 2021, *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2021-2030*, Ouagadougou, 134 p.

ONAT, 1992, *Étude socio-économique et de gestion des terroirs dans a zone de la Koulipélé (province du Zoundwéogo)*, Ouagadougou, 118 p.

PDI/Z, 1996, *Évaluation mi-parcours de la troisième phase du PDI/Z*, Ouagadougou, 109 p.

PDI/Z, 1998, *Présentation du PDI/Z*, Ouagadougou, 14 p.





PDI/Z, 1998, *Rapport d'activités, janv. à juin 1998*, Ouagadougou, 71 p.

PDL/Z, 1998, *Programme pour le développement local du Zoundwéogo, 1999-2003*, Ouagadougou, 68 p.

PDL/Z, 2006, *Document de base 2004-2006, version II*, Ouagadougou, 59 p.

SAWADOGO Abdoulaye, 1987, *Un plan Marshall pour l'Afrique*, Paris, éd Harmattan, Paris, 119 p.

SAVONNET-GUYOT Claudette, 1986, *État et société au Burkina*, Paris, éd Karthala, 228 p

SCHWARTZ Alfred, 1993, « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », *Découvertes du Burkina*, tome I, Paris-Ouagadougou, SÉPIA-A.D.D. B, p. 207-237.

SERVET Jean-Michel, 2003, « Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués », *Nouveaux cahiers de l'IUED*, Paris, PUF, p. 61-64.